



# L'ECHO DES FERMIERS

AVDPL Normandie

N°144—Mai 2024



## Dans ce numéro ...

- L'édito
- 25 ans de l'AVDPL
- Formation desserts lactés
- Signalisation du magasin à la ferme

## L'EDITO



### 25 ans de l'AVDPL

*Prenez date !*

Fondée en 1999, l'AVDPL fête cette année ses 25 ans ! L'occasion de se retrouver pour une journée conviviale, placée sous le signe des produits laitiers fermiers.

**Quand ça ?** Dimanche 30 juin 2024

**Où ça ?** 2 route du sucre, 76 450 SASSEVILLE

*Plus de détails à venir prochainement !*

### Comice agricole—Forges Les Eaux

1 & 2 juin 2024

❖ **Concours de produits fermiers (beurre, crème, miel, Neufchâtel AOP...)**

❖ **Marché de plein vent (30€ la journée)**



Contact : pauline.vier@normandie.chambagri.fr

Notre association est ouverte à la Normandie depuis presque 10 ans maintenant. Nous concentrons la majorité de nos 120 adhérents en Seine-Maritime (76%), dans l'Eure (12,5%) et le reste dans l'Orne, le Calvados et la Manche (12,5%).

Pour pouvoir permettre à l'AVDPL de fonctionner et de répondre à VOS ATTENTES (projets, problèmes technologiques et sanitaires, PMS, formations...), nous avons besoin de fonds !

Le financement se fait en partie par vos cotisations (31%) et par des subventions du département de la Seine-Maritime (30%) et du CRIEL Normandie Lait (12%). Depuis 2019, nous n'arrivons plus à avoir de contact au Conseil Départemental de l'Eure.

Les enveloppes de subvention menacent de diminuer et pour que notre association continue de vivre, **afin de toujours pouvoir répondre à vos problématiques**, il nous faut donc commencer à imaginer autrement le financement de notre asso. Augmentation des cotisations ? Organisation d'évènements ou autre ?

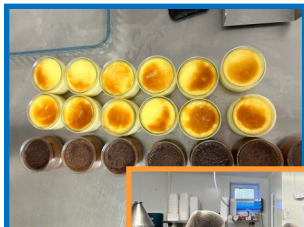
Il est urgent de se mobiliser, pour conserver le suivi dont nous bénéficions au travers de l'AVDPL, pour la pérennité de nos ateliers.

**Nous avons tous du travail dans nos exploitations, dans nos labos. Mais notre défense est aussi importante, alors agissons !**

*La Présidente, Hélène FOLLET*

## DESSERTS LACTES : DES TEXTURES ET GOÛTS VARIÉS

La formation desserts lactés s'est déroulée les 14 & 15 février derniers à Saint Vaast Dieppedalle. Les 6 stagiaires présentes ont pu tester différentes fabrications, en faisant varier les texturants, les goûts mais aussi certains paramètres de fabrication.



Guidées par Michel Nedellec, formateur à Actalia, les participantes ont pu réaliser une dizaine de recettes, allant des laits emprésurés aux crèmes aux œufs ! L'occasion de voir les actions propres à chaque texturant : carraghénane, caroube, amidon...

Une formation sur deux jours très gourmande puisque tout le monde a pu repartir avec ses créations. Plutôt vanille, pistache ou caramel, il y en avait pour tous les goûts !

Merci encore à Hélène d'avoir accueilli la formation et aux stagiaires pour leur bonne humeur.

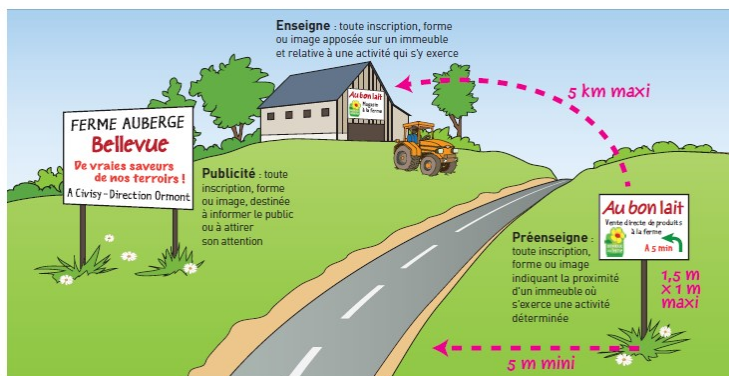
Pour consulter les prochaines dates et thèmes de formation, vous pouvez consulter le programme de l'AVDPL sur notre site Internet : <https://www.avdpl.fr/>

## SIGNALISATION DU MAGASIN A LA FERME

Comprend les publicités, enseignes et pré-enseigne :

- ❖ **Publicité** : Toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention. Votre commune dispose normalement d'un Règlement Local de Publicité (RLP) relatif à la signalisation publicitaire qui vous indiquera ce que vous pouvez faire ou non.
- ❖ **Enseigne** : Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce. Il n'y a pas de réglementation concernant leur dimension.
- ❖ **Pré-enseigne** : Toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. Elles sont normalement interdites hors agglomération, sauf pour certaines activités dont les magasins à la ferme. Il ne peut y avoir plus de 2 pré-enseignes par établissement et ces dernières doivent :

- ne pas être éloignées de plus de 5km du magasin
- être implantées à 5m minimum de la chaussée
- avoir une dimension max de 1,5 x 1m



Informations tirées des documents : Les préenseignes et Aménager un point de vente à la ferme

### Nous contacter

AVDPL Normandie 02.35.60.13.78  
 Cité de l'agriculture—CS20071 06.68.66.76.27  
 76233 Bois-Guillaume Cedex avdplhn@sarlait.fr  
[www.avdpl.fr](http://www.avdpl.fr)

### Nos partenaires



### Responsable de publication :

Hélène FOLLET  
 Rédaction :  
 Mathilde HIE